

## La sensibilisation des élus

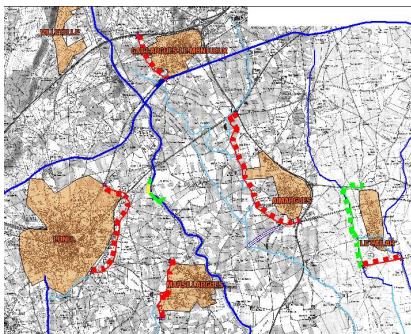
### Contexte

Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique de prévention des inondations du Département, et plus particulièrement de son volet relatif à la culture du risque. La mise en œuvre d'une stratégie efficace de réduction du risque inondation suppose une conscience du risque partagée par l'ensemble des acteurs. C'est ce que le Département s'attache à développer au travers notamment des actions de sensibilisation réalisées auprès des élus et personnels territoriaux conduites depuis 2004.

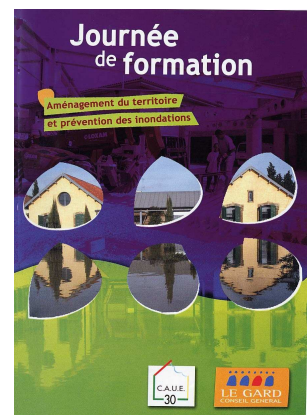
### Les enjeux

Ces actions de sensibilisation réalisées auprès des élus et personnels territoriaux visent à renforcer les connaissances, la culture du risque afin de favoriser la prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire. Il s'agit également de faciliter la mise en œuvre des plans communaux de sauvegarde et d'aider les élus à mieux gérer les inondations.

Les différentes sessions visent donc à :



- Développer une conscience du risque inondation,
- Donner les bases pour construire une politique d'aménagement intégrant le risque,
- Inciter les élus à conduire des actions de réduction de la vulnérabilité notamment au travers des documents d'urbanisme ou d'opérations d'amélioration de l'habitat,
- Amener les participants à avoir une réflexion dépassant le cadre strictement communal.



Interactive, ces formations doivent permettre aux élus locaux, de repérer les outils et les partenaires pour mieux prendre en compte le risque inondation dans les décisions d'aménagement ou de gestion, avant, pendant et après la crise.

### Une mise en place progressive

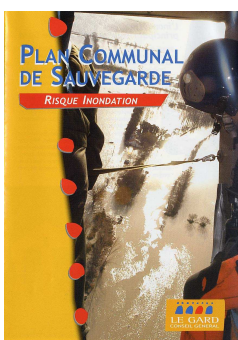
A l'origine, une journée de sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire a été proposée en utilisant le support pédagogique «RIVERMED » conçu et élaboré par le Centre Méditerranéen de l'Environnement. Entre 2004 et 2006, 199 personnes (146 élus et 53 personnels territoriaux) représentant de 114 communes, soit 32% des communes du Gard, ont participé à l'une des 13 journées.

Sur la base des besoins exprimés lors des journées de sensibilisation, le Département a décidé de proposer des modules de formation sur des thématiques ciblées. Trois premiers modules de formation thématique à l'attention des élus ont été proposés dès 2005 sur

- l'aménagement des bassins versant et la prévention des inondations,
- la prévision, l'annonce des crues et gestion de crise (2 sessions),
- l'urbanisme et la prévention des inondations.

Puis complétés par une session sur

- la « Gestion du ruissellement pluvial » dès 2006
- le cadre juridique et les responsabilités des acteurs depuis 2007



## Présentation des journées

La session sur la « **prévision et gestion de la crise** » vise particulièrement à préciser l'organisation en matière de prévision annonce des crues et de gestion de crise, identifier les différents acteurs et de donner les clefs pour satisfaire aux obligations légales en matière d'information préventive et de planification de crise via les Plans Communaux de Sauvegarde. Outre la visite du service de prévision des crues de la DDE, cette journée permet d'échanger autour des expériences de PCS réalisés.

La formation sur « **l'aménagement des bassins et la prévention des inondations** » s'attache à expliciter le fonctionnement des bassins versants, connaître les incidences de l'activité humaine sur son fonctionnement, connaître les ouvrages, leurs avantages et leurs limites.



Comment intégrer le risque dans les autorisations du droit des sols ? Comment agir sur l'existant situé en zone inondable... ? Tels sont les différents points qui sont débattus lors de ce module « **Urbanisme et risque** » qui a pour objectifs d'aider les participants à comprendre l'articulation entre document urbanisme et prévention des inondations et concevoir un document d'urbanisme intégrant les risques inondations



Le domaine d'intervention en matière de prévention des inondations est complexe et fait appel à plusieurs sources de droit (environnement, urbanisme ....). Les nombreuses responsabilités qui en découlent sont tout autant variées et le contentieux se développe. Le module « **cadre juridique et responsabilité** » a pour objectifs d'aider les participants à identifier le contexte législatif et réglementaire en analysant notamment les principaux contentieux.

Nombreuses sont les communes sujettes aux questions de ruissellement mais souvent celles ci ne savent pas comment l'aborder. Le module « **gestion du ruissellement pluvial** » vise à comprendre les différents types d'inondations, connaître les outils pour la gestion du pluvial que ce soit dans les documents d'urbanisme, les autorisations du droit des sols, les projets d'aménagement.

## Contribution du Département

Les journées de formation des élus sont mises en œuvre par le Département en lien avec le CAUE, l'Etat et les syndicats de bassin. Le Département définit le programme et organise les différentes sessions avec des intervenants extérieurs ou des partenaires, la DDE est ainsi particulièrement impliquée pour la session sur la prévision des crues.

L'action conduite est régulièrement évaluée afin de répondre au mieux aux attentes des élus. L'ensemble des formations thématiques ont permis de toucher entre 2005 et 2007 253 personnes (165 élus et 88 techniciens territoriaux) représentant 97 communes. Ce sont donc 1/4 des communes du Gard qui ont participé à une ou plusieurs formations.

Bilan des participations des élus et techniciens territoriaux par type de formation 2004/2007 - 480 participants

